

Assises de la MER[★] et du littoral



Une ambition française
pour la politique maritime intégrée



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
AUX TRANSPORTS,
À LA MER
ET À LA PÊCHE

Pourquoi des assises de la mer et du littoral ?

1. Pour alimenter la réflexion autour de la SNML à travers à l'élaboration de « l'ambition française pour la politique maritime intégrée »
2. Pour réfléchir sur une plus grande lisibilité des missions de l'administration de la mer dans le cadre du CIMAP
3. Pour se pencher sur la question de la compétitivité de nos pavillons nationaux (mission parlementaire)

Premier volet des Assises : Les dix thèmes

- 1) Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime
- 2) Protection et valorisation de l'environnement marin
- 3) Promotion de la plaisance et des loisirs nautiques
- 4) Risques littoraux et gestion du trait de côte
- 5) Pêche maritime

- 6) Aquaculture
- 7) Emploi maritime et besoin de formation
- 8) Construction et déconstruction navale
- 9) Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources
- 10) Protection sociale des gens de mer et sécurité maritime.

Pour chaque thème, les directions de l'administration centrale ont établi une fiche de synthèse et de problématique, servant de base de réflexion.

Les assises dans les façades, bassins et territoires

- Par façade en métropole (*DIRM en lien avec DREAL et DDTM*)
- Par bassin en outre mer (océan indien, Antilles, Guyane, Saint-Pierre et Miquelon) (*Directions de la mer*)
- Par territoire ultramarin en Polynésie française (*service de la marine marchande et des pêches maritimes*) et en Nouvelle Calédonie (*service des affaires maritimes*)



Guadeloupe



Martinique



Saint-Martin



Saint-Barthélemy



Mayotte



La Réunion



Terres
australes
et antarctiques
françaises

Bassin Antilles

Bassin maritime sud océan Indien

Guyane



Saint-Pierre-et-Miquelon



Bassin Guyane

Bassin Saint-Pierre-et-Miquelon

Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



Wallis-et-Futuna



L'organisation des assises

En métropole, dans chacune des 4 façades :

- Libre appréciation des deux préfets coordonnateurs de la façade pour l'organisation de la concertation
- Lancement du processus (en mars) et synthèse des travaux (avant le 14 juin) dans le cadre des conseils maritimes de façade; possibilité, selon contextes locaux, de mobiliser d'autres acteurs

Dans chaque façade, seront tenues deux réunions du CMF (mars et juin), avec l'appui des DIRM

En outre mer :

- Dans les bassins ultramarins, la consultation sera organisée soit dans le cadre des conseil maritimes ultramarins en préfiguration, soit dans le cadre de groupes de travail ad hoc, à l'échelle géographique appropriée
- Dans les territoires du Pacifique, la consultation sera effectuée dans le cadre de leurs attributions propres.

La synthèse des contributions

- 1) Chaque façade , bassin ou territoire d'outre mer établit pour le 14 juin 2013 une synthèse des contributions, pour chaque thème
- 2) Un membre du CNML, avec l'appui de l'administration centrale, établit pour chaque thème une synthèse des contributions reçues, au niveau national
- 3) Une présentation des dix synthèses est effectuée devant le CNML plénier, envisagé en juillet 2013

Les Assises et la future stratégie nationale pour la mer et le littoral

- ✓ Les résultats des Assises seront une contribution pour la future SNML (adoption par décret, en 2014)
- ✓ La future SNML s'appuiera également sur des éléments de
 - politiques nationales
 - politiques européennes (prise en compte de la DCSMM, de la PCP, de la future directive-cadre sur la politique maritime intégrée que prépare l'UE, ...)

18 janvier 2013

Lancement des assises
par Frédéric Cuvillier

février à juin 2013

Déroulement des assises dans les quatre
façades maritimes de métropole et les
quatre bassins ultramarins

14 juin 2013

Synthèse de l'ensemble des débats et
contributions thématiques dans chaque
façade et chaque bassin ultramarin

1^{re} quinzaine de juillet 2013

Restitution des travaux devant le Conseil
national de la mer et des littoraux réuni en
formation plénière

**Autres travaux en cours
en 2013**

- Clarification de l'organisation administrative dans le cadre de la modernisation de l'action publique
- Mission parlementaire sur la compétitivité de la flotte de commerce

Élaboration et adoption
de la **stratégie nationale
pour la mer et le littoral**

2014

Élaboration des **documents
stratégiques de façade
maritime de métropole**

Élaboration des
**documents stratégiques
de bassin ultramarin**